

**Commune de LEZIGNE**  
**Compte rendu de réunion**  
**Séance du 22/03/2016**

L'an 2016 le 22 mars 2016 à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Lucien Boré sous la présidence de LEBRUN Henri, Maire.

Présents : M. LEBRUN Henri ; Maire, Mmes : BODY Christelle, BOULAY Nathalie, CHIRON Sylvie, BOURDIN Melinda, LAMBRECHTS Brigitte, LANGLAIS Gisèle, MM : AILLERIE Patrice, LEMOINE Antony, RAVET Alexandre, RAIMBAULT Yohann, GOURDON Michel, MONNIER Sébastien, CIROT Marc,

Excusé : M : RAVET Alexandre pouvoir à M. AILLERIE Patrice

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal : 15

En exercice : 14

Date de la convocation : 15/03/2016

Date d'affichage 15/03/2016

Secrétaire de séance : Monsieur AILLERIE Patrice

---

**1. Budget annexe d'assainissement : budget primitif 2016**

*Réf : 01-22/03/16*

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le Budget Primitif 2016 qui reprend les résultats de l'année 2015.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

VOTE le budget primitif 2016 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

Section d'exploitation	49 535,92 €
Section d'investissement	343 112,62 €

CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de ce budget.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstention : 0)

**2. Budget communal : budget primitif 2016**

*Réf : 02-22/03/16*

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget Primitif 2016 qui reprend les résultats de l'année 2015.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

VOTE le budget primitif 2016 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement	708 538,08 €
Section d'investissement	595 265,86 €

CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de ce budget.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstention : 0)

### **3. Conventions de mise à disposition**

#### Mise à disposition du personnel SIVM

*Réf : 03-22/03/16*

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de renouveler les temps de mise à disposition du personnel communal au SIVM HUILLE LEZIGNE pour la station d'épuration soit :

Jean Claude VEDIS	2h00 par semaine
Nicolas LANGEVIN	1h00 par semaine
Mélanie LEMOINE	0h30 par semaine

Le conseil municipal décide de renouveler la convention pour 3 ans, à l'unanimité. Monsieur le Maire est autorisé à signer les documents se rapportant à cette mise à disposition.

### **4. Elargissement de la communauté de communes**

Monsieur le Maire nous présente le diaporama qui a été exposé à la première conférence des maires pour le regroupement des communautés de communes.

### **5. Diaporama du comité syndical SICTOM Loir et Sarthe du 06/02/2016**

Monsieur AILLERIE Patrice nous présente le diaporama qui a été exposé lors du dernier comité syndical du SICTOM.

Séance levée à 23h30